

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CAD-MAJ-18/06/2013

Date de publication : 18/06/2013

CAD – Mise à jour du plan

Positionnement du document dans le plan :

[CAD - Cadastre](#)

[Mise à jour du plan](#)

1

Cette division est dédiée aux travaux relatifs à la mise à jour du plan cadastral suite aux constatations effectuées tant par les professionnels du plan dûment habilités que par les agents de la Direction générale des finances publiques.

Les modifications des immeubles sont prises en compte dans la documentation cadastrale littérale et cartographique par le biais de documents d'arpentage (titre 1, [BOI-CAD-MAJ-10](#)) ou de croquis de conservation (titre 2, [BOI-CAD-MAJ-20](#)).